

BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

LES MOTS ET LES CHOSES

Ce qui, de prime abord, frappe l'observateur, c'est la permanence du système global de la langue au milieu de la tempête révolutionnaire. Le "bon usage", défini au siècle précédent par Vaugelas comme le parler de "la plus saine partie de la cour" mais qui était aussi, et depuis longtemps, celui de l'élite bourgeoise, s'impose rapidement contre les divers usages et patois comme LA langue nationale, symbole de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

Cette permanence dans le système global de la langue ne doit pas cacher, cependant, la profonde mutation qui affecta le sous-système lexical. Avec les choses, les charges et les usages liés à l'Ancien Régime disparut une multitude de mots qui les exprimaient. Une multitude d'autres naquit avec les idées et les institutions nouvelles et on a pu dire, à juste titre, que le français connut en ces dix années de Révolution, le mouvement néologique le plus important de son histoire.

Quand le règne de la Loi eut succédé à celui de l'absolutisme royal, on tenta - mais sans succès - de remplacer le mot royaume par loyaume, jugé plus adéquat. Tout ce qui était royal devint national, puisque c'était la Nation qui désormais faisait la loi, le roi devant seulement veiller à son exécution : on eut ainsi l'assemblée nationale, la garde nationale, l'armée nationale, l'éducation nationale, etc.. Aux crimes de lèse - majesté se substituèrent ceux de lèse - nation, lèse - patrie, lèse - révolution, lèse - constitution, etc. Des mots comme sire et majesté furent naturellement bannis et on ne parla plus guère que de pouvoir exécutif. Camille Desmoulins imagina même d'appeler la reine... "femme du pouvoir exécutif" ! Les titres et les particules nobiliaires disparurent et une sorte de "particule à l'envers" précéda dans l'usage courant les noms de tous les déclassés, êtres et objets : Louis Capet ci-devant roi des Français; le Panthéon, ci-devant Eglise Sainte - Geneviève, etc. Citoyen élimina sujet et, comme il ne convenait plus, à des Français désormais égaux et maîtres de leur destin, de "monsieuriser", on "fraternisa" et on cessa de s'appeler monsieur, "titre" auquel on préféra celui de citoyen. Au vouvoiement, considéré comme une séquelle de la féodalité, on ne tarda pas à substituer le tutoiement, surtout après l'entrée massive des sans-culottes dans la vie politique : "si vous convient à Monsieur, toi convient à Citoyen", écrivait un journal populaire en 1792...

La mutation lexicale toucha l'ensemble du vocabulaire : mots réinvestis d'une charge nouvelle (néologie de sens) et à partir desquels furent dérivés par préfixation et/ou suffixation, des centaines de mots nouveaux (néologie de forme). Ainsi le mot révolution "prenait dans l'idiome une place tout autre que celle qu'il avait eue" (1); du sens astronomique dominant qu'il avait auparavant, il passa à celui de bouleversement global instaurant une rupture radicale avec le passé. "Tout naturellement, sa fécondité latente s'éveilla et une vigoureuse progéniture poussa autour du tronc primitif" (2). On eut ainsi révolutionnaire, révolutionner, révolutionnairement, contre-révolution, contre-révolutionnaire, anti-révolutionnaire, ultra-révolutionnaire... et même, après Thermidor, le verbe dérévolutionner dû à Babeuf. De même, un mot comme patrie et ses dérivés patriote et patriotisme connurent une fortune extraordinaire dont témoigne la famille nombreuse des mots qui en proviennent : patriotiser, s'empatrioter, impatriotique, impatriotisme, antipatriote, patrioticide, ultra-patriote, demi-patriote. Le champ lexical de la religion fournit de son côté une foule d'exemples de cette créativité débordante : en marge de la "déchristianisation" de l'an II furent forgés des verbes d'action tels que débaptiser, débâtifier, décatholiciser, décuriser, dédéfier, défanatiser, déprêtraiiller, désacerdotiser..., verbes auxquels la réaction catholique opposera après le Concordat et pendant la Restauration d'autres verbes d'action comme déschématiser, déponthéoniser, désathéiser, etc.

Liberté, égalité, fraternité, peuple, nation, patrie..., mots-forces et mots-mythes dont la valeur affective et la puissance mobilisatrice étaient dues davantage à leur connotation qu'à leur dénotation : "le vague même de leur contenu ajoutait à leur pouvoir... ils laissaient sa part au mystère, qui exalte les imaginations et échauffe les sentiments" (3). Leur contenu et le réseau de significations qui les entourait dépendaient dans une large mesure du rapport des forces sociales et politiques qui leur imposait une lecture extensive ou restrictive selon les cas. "Le peuple, en forçant le trait, n'existe pas en 1789" écrit Michel Vovelle... D'une multitude d'entités, de cet "agrégat inconstitué de peuples désunis" dont parle Mirabeau, on passe rapidement à une fusion unanime et même unanime

en une entité unique que certains révolutionnaires comme Marat dénoncent très tôt comme une mystification et que d'autres, comme Robespierre, investissent d'un contenu particulier en la confondant avec "la partie des citoyens la plus indigente" mais qui restera grosso modo intacte jusqu'à la secousse du 10 août 1792. Durant les deux premières années de la Révolution, il n'est pas rare que le mot peuple soit l'objet d'un conflit d'interprétation. A la séance de la Constituante du 27 avril 1791 consacrée à l'admission des citoyens dans la Garde Nationale, Robespierre affirme que "l'intérêt du peuple... est l'intérêt général (et que) l'intérêt de ce qui n'est pas peuple est celui de l'ambition et de l'orgueil", ce qui lui vaut d'être interrompu par un certain Lucas qui demande "ce que Monsieur entend par le mot peuple..." (5). Au lendemain du 10 août, c'est la focalisation sur le "petit peuple", celui des sans-culottes puis, après Thermidor, on retrouve la conception unanime du peuple, à qui on chante "Remettez vos culottes / Ne vous déguisez plus en gueux"... L'hostilité contre-révolutionnaire à l'entrée en force du peuple sans-culotte se reflète dans la survie de mots comme populace ou canaille ou même comme l'éphémère canaillearchie. Elle empunte la voie de la dérision pour déconsidérer le mot citoyen, surtout après la chute des Robespieristes : "ce sera bientôt un genre que de dire : Citoyen Jean, décrochez mes souliers..."

Quoi qu'il en soit et par delà l'impression d'éphémère que pourrait laisser ce rapide survol, il reste que le français connut avec la Révolution un profond changement, opéré certes dans la continuité, mais qui n'en bouleversa pas moins son vocabulaire et modifia qualitativement son rôle dans la société : n'est-ce pas pendant cette période que furent fixées les bases du vocabulaire politique et administratif moderne et établis les fondements du français en tant que langue nationale?

Ahmed BRAHIM

Faculté des Lettres de La Manouba
Tunis

1789 : une chronologie des événements courants

13 avril : Publication du règlement fait par le Roi pour la convocation des trois Etats de la ville de Paris. L'assemblée de la noblesse se tiendra le 20 avril, celle du clergé le 21, et celle du Tiers Etat, divisée en 60 districts, le 21 également.

22 avril : Rouen. L'Assemblée de la noblesse de Normandie refusant de renoncer à ses privilèges fiscaux, 107 nobles dissidents déposent chez un notaire un acte par lequel ils se déclarent prêts à y renoncer.

24-25 avril : Emeutes de la faim à Caen et Orléans.

27-28 avril : Emeutes du faubourg St Antoine, contre les manufactures Réveillon. Les Gardes françaises et suisses tirent. Les hurts font entre 60 et 130 tués de part et d'autre.

NOTES

(1 et 2) F. BRUNOT : Histoire de la langue française des origines à 1900, tome IX, la Révolution et l'Empire (Paris 1937). Voir en particulier le chapitre IV du livre I : les passions et les mots. Pour révolution, voir p. 618.

(3) Idem, p. 635

(4) M. VOVELLE : la mentalité révolutionnaire, Messidor, éd. sociales, Paris 1985, p. 100.

(5) Oeuvres de Maximilien ROBESPIERRE, édition préparée sous la direction de M. BOULOISEAU et G. LEFBVRE, P.U.F. 1953, Tome VII, pp. 256-257.

(6) Voir Manuel d'Histoire Littéraire de la France, sous la direction de P. ABRAHAM et R. DESNE, éd. sociales, Tome IV (de 1789 à 1848), chap. XXV : langue et réflexion linguistique.